

SOINS PALLIATIFS ET FIN DE VIE : ACCOMPAGNER LES PATIENTS ET LEUR ENTOURAGE

PROGRAMME DE FORMATION

FORMAT

- Programme intégré*
- Mixte de 14h
 - 11 Heures de formation en présentiel (1 jour ½)
 - 3 Heures d'Évaluation des Pratiques Professionnelles sous forme d'Audit Clinique à distance

(*Permet de valider votre obligation triennale de DPC en 1 fois)

CIBLE

- Infirmiers

FINANCEMENT

- DPC ou financement personnel (600€)

RÉSUMÉ

Dans un rapport publié en juin 2018, l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) constate que la loi LEONETTI-CLAEYS sur la fin de vie et les soins palliatifs restent largement méconnus par le grand public et les professionnels de santé.

Le plan national 2021-2024 « Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie » lancé le 22 septembre 2021, poursuit la dynamique du plan 2015-2018. La priorité de ce plan vise à l'amélioration de l'accompagnement de la fin de vie en développant les compétences des professionnels de santé concernés. Droits en faveur des personnes malades ou en fin de vie, anticipation des besoins de prise en charge palliative, structuration et renforcement de la filière palliative, sont les axes pour soutenir la formation des professionnels afin de garantir une prise en charge pertinente et conforme aux volontés exprimées par les patients.

Ce programme de formation permettra la diffusion de la démarche palliative, la promotion et

l'appropriation des recommandations de bonnes pratiques, la diffusion des protocoles et des outils d'aide à la pratique.

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- ✓ Définir les soins palliatifs, la démarche palliative, les termes utilisés et leur signification
- ✓ Acquérir les textes concernant les droits des patients, les obligations des professionnels, le socle législatif et réglementaire des soins palliatifs et de la fin de vie
- ✓ Appliquer les obligations légales et réglementaires et en informer le patient et ses proches
- ✓ Identifier une situation relevant des soins palliatifs
- ✓ Élaborer une démarche clinique en phase palliative et en phase terminale incluant la mise en place d'une démarche thérapeutique en situation complexe
- ✓ S'associer dans une réflexion éthique en collaboration avec les autres intervenants
- ✓ Établir une communication avec le patient et les proches
- ✓ Élaborer un projet de prise en soins palliatifs collégial, pluridisciplinaire et consensuel avec le patient et proposer un accompagnement adapté

PROGRAMME

Avant la formation en présentiel, une grille d'audit (tour 1) vous sera proposée que vous devrez remplir en ligne via notre plateforme.

Jour 1

L'accueil des participants se fait à partir de 8h30 avec un petit café.

À partir de 9h la formation débute par une présentation de l'expert et de l'organisme.

Le déroulé du programme de la matinée s'effectuera jusqu'à 12h30/13h.

Une pause déjeuner conviviale en compagnie de l'expert vous est offerte par La Formation-Santé.

La formation continue jusqu'à 17h.

Jour 2

Toujours à partir de 8h30, accueil des participants avec un petit café.

À partir de 9h la formation reprendra après un rappel de la veille par l'expert.

Durant cette matinée, l'expert analysera avec vous, de manière collégiale, les résultats de la grille d'audit du premier tour afin de lever les doutes et les interrogations éventuels.

Vous aurez ainsi la possibilité d'établir votre plan d'action avec l'expert afin de mettre en place, si nécessaire, les outils d'amélioration de vos pratiques*.

C'est ainsi que se terminera la matinée et la formation.

Suite à tous vos échanges avec l'expert, vous aurez 3 mois pour mettre en place votre plan d'action et ainsi remplir de nouveau la grille d'audit en ligne via notre plateforme (identique à celle du tour 1).

Afin de pouvoir répondre à vos différentes interrogations sur le programme intégré, vous pouvez télécharger le guide DPC que nous avons rédigé spécialement pour vous ou n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail :

05.24.67.10.39

contact@laformation-sante.fr

Nous nous tenons à votre disposition.

**Les grilles d'audit qui vous sont proposées ne sont en aucun cas une manière de juger votre travail, elles sont personnelles et anonymes. Elles permettent simplement de vous engager dans une démarche de réflexion sur votre pratique quotidienne et de vous amener à améliorer votre pratique afin d'être en corrélation avec les différents guides de bonne pratique.*